

## Approbation du relevé de décisions

**Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 02 février 2024 a :**

- 1- approuvé le PV du CA du 08 décembre 2023.
- 2- approuvé et voté les budgets prévisionnels 2024 pour le secteur PA/PH.
- 3- a engagé le processus d'abritat d'ACIMAD.
- 4- pris connaissance des échanges avec le Préfet le 08 janvier et le Président du CD 29 le 30 janvier 2024.
- 5- pris connaissance de la situation du lycée de Kerbernez.
- 6- été informé de la réunion du 18 janvier 2024 avec le CD 29 concernant Cap Logement.  
Quitus ayant été donné au bureau pour prendre la décision concernant Cap Logement.
- 7- pris connaissance du relevé de décisions du CA de l'année 2023.
- 8- Questions diverses.
  - décidé de la participation d'une administratrice au groupe FALC.
  - été informé du projet de recommandations d'ACCESS.
  - été informé du bénévolat de l'architecte de Sainte Angèle pour le lycée de Kerbernez.
  - été informé des perspectives sur le golf.
- 9- Relevés de décisions.

**Le Conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation.**

La séance est levée à 16 h par la Présidente.

Le Secrétaire général,

Gérard Lizet

La Présidente,

Marie-Marguerite Bourbigot